

Guide d'installation et d'entretien

SONIAN FLOORS



INTRODUCTION	3
SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT	3
RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE	3
PRÉPARATION	5
Outils et accessoires recommandés	6
PROCÉDURES À SUIVRE	7
Sous-plancher en bois ou chape sèche	7
Chape de béton	7
Motifs de pose	8
Choix de la technique de pose	9
INSTALLATION AVEC POSE CLOUÉE	11
Étape 1 – Tracer la ligne de départ	11
Étape 2 – Installation des lames	11
Étape 3 – Installation des moulures	12
INSTALLATION AVEC POSE COLLÉE	14
Étape 1 – Établir la ligne de départ	14
Étape 2 – Application de l'adhésif	14
Étape 3 – Installation des lames	14
FINITION	16
Encaustiquage	16
Huilage	16
Vernissage	17
ENTRETIEN	18
Entretien d'un revêtement de sol en bois ciré	18
Entretien d'un revêtement de sol en bois huilé	18
Entretien d'un revêtement de sol en bois verni	19
ANNEXE 1 : CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES DES LAMES D'UN PARQUET RAINURÉS-LANGUETÉ SELON (NIT N° 269, § 2.2.5.6)	20
ANNEXE 2. CHOIX POUR LES PARQUETS RAINURÉS-LANGUETÉS EN CHÊNE (NBN EN 13226)	21

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi un revêtement de sol en bois massif, local et durable. L'objectif de ce guide est d'accompagner le maître d'ouvrage et son équipe dans la mise en œuvre et l'entretien de notre produit. **Veillez lire attentivement toutes les directives avant de commencer la pose.**

Ce document résume les éléments le plus pertinents contenus dans les notes d'information techniques du CSTC (notamment la NIT 269 et la NIT 272) ainsi que les différentes normes européennes en vigueur portant sur les revêtements de bois qui sont référencées ci-dessous. **Ce guide ne remplace ni les NIT du CSTC ni les normes européennes ; ces derniers doivent être connus et appliqués lors de l'installation et de l'entretien du revêtement de sol.** Une installation mal exécutée annulera la garantie de fabricant sur notre produit.

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

SONIAN FLOORS est une gamme de revêtements de sol en bois massif feuillu tel que défini par la NIT N°269 du CSTC et la norme européenne NBN EN 13226. L'identification précise du produit est indiquée sur le devis, la facture de vente et/ou la fiche technique et reprends les éléments suivants :

- Le type de produit (parquet rainuré-langueté en bois feuillu selon §2.2.4.4) ;
- Les dimensions des éléments (variable) ;
- L'espèce de bois (hêtre) ;
- La qualité du bois (selon la norme européenne NBN EN 13226, B55) ;
- La préservation éventuelle du bois selon le STS 04.3 ;
- La finition éventuelle (selon la NIT N°272) ;
- Le mode de pose (selon la NIT N°272).

Selon les normes européennes, toutes les informations relatives aux dimensions des éléments et aux tolérances correspondantes sont valables au moment de la première livraison du produit. Elles peuvent éventuellement être sujettes à modification. Conformément aux normes européennes, les dimensions sont indiquées pour un taux d'humidité de 9 %, sauf spécification contraire.

RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE

Avant la pose, l'installateur et le propriétaire doivent s'assurer que l'environnement de travail et les sous-planchers respectent ou dépassent les conditions minimales précisées dans le présent guide d'installation.

Selon la NIT °296 du CSTS, pour un plancher en bois massif feuillu la tolérance de fabrication sur les dimensions des éléments ainsi que sur les déformations admissibles sont $\pm 1,0$ mm sur l'épaisseur et la largeur des planches et $\pm 2,0$ mm sur leur longueur pour les planchers en bois feuillus. Pour les parquets en bois massif rainurés-

langueté, les dimensions et écarts admissibles selon la norme européenne NBN EN 13226 [B55] sont repris dans le tableau ci-dessous (NIT °296 §2.2.5.6).

Caractéristique	Exigence
Épaisseur t (mm) (1)	$t \geq 14$
Écart admissible (mm)	$\pm 0,2$
Largeur b (mm)	≥ 40
Écart admissible (mm)	$\pm 0,5$
Longueur L (mm) (2)	≥ 250
Écart admissible (mm)	$\pm 0,5$
Profondeur de la rainure (b1)	+ 0,3 / - 0
Largeur de la languette (b2)	+ 0 / - 0,3
Profondeur de la rainure (b1) – largeur de la languette (b2)	$b_1 - b_2 \geq 1 \text{ mm}$
Hauteur de la rainure (t2) – épaisseur de la languette (t3)	$0,1 \text{ mm} \leq t_2 - t_3 \leq 0,4 \text{ mm}$
<p>1) Une épaisseur t - 0,5 mm est admise si les lames sont finies en usine ou si elles ont reçu un traitement de surface. La dimension commerciale de ces lames correspond à l'épaisseur nominale t.</p> <p>2) Ne s'applique pas aux longueurs variables.</p>	

Caractéristique	Exigence	
 Équerrage (mesuré sur la largeur)	$\leq b \times 0,2 \%$	
	Rectitude des chants : $L \leq 1 \text{ m}$ $L > 1 \text{ m}$	$\leq 0,2 \text{ mm}$ $\leq 0,5 \text{ mm}$
	Cintrage (<i>cup</i>)	$< b \times 0,5 \%$
	Flèche de face (<i>bow</i>) : pose collée pose clouée	$\leq L \times 0,5 \%$ La limite de la flèche dépend de la capacité des lames à être posées au moyen d'équipements disponibles dans le commerce.
	Flèche de rive (<i>spring</i>) : pose collée autre pose, $L \leq 1 \text{ m}$ autre pose, $L > 1 \text{ m}$	$\leq L \times 0,5 \text{ 0/00}$ $\leq L \times 0,5 \text{ 0/00}$ $\leq L \times 1,0 \text{ 0/00}$ Pour la pose clouée, la limite de la flèche dépend de la capacité des lames à être posées au moyen d'équipements disponibles dans le commerce.
 Légère non-planéité	Admise sur le contre-parement jusqu'à 1/3 maximum de la longueur, pour autant qu'elle ne s'étende pas aux rives de la lame.	
	Légers défauts de rabotage sur la languette	Admis pour autant que la largeur b2 de la languette reste au moins de 3 mm. Des largeurs de languette jusqu'à 2,5 mm pour $b < 70 \text{ mm}$ et jusqu'à 3 mm pour $b \geq 70 \text{ mm}$ peuvent se présenter sur un maximum de 10 % de la longueur de la lame.

	Éclat de bois	Un léger fil tors ou une singularité similaire sont admis pour autant qu'ils puissent être éliminés facilement lors du ponçage normal du revêtement (avant finition) (voir tome 2 à paraître de la présente NIT).
--	---------------	---

Avant la pose, l'installateur et le propriétaire doivent procéder à l'inspection finale du grade, de la couleur, de la qualité de fabrication et de la finition des lames de bois pour s'assurer que le plancher à installer est conforme au produit acheté.

Toute lame de parquet installée sera considérée comme acceptée par l'installateur et le propriétaire, que ce dernier soit présent ou non au moment de l'installation. Au moment de commander la quantité de bois franc nécessaire pour un plancher, il convient d'ajouter un surplus afin de compenser les pertes occasionnées par les coupes.

PRÉPARATION

L'entreposage du revêtement de sol en bois sur chantier ne peut être envisagé que si les conditions de climat intérieur s'y prêtent et restent suffisamment constantes. À défaut, il est préférable de livrer directement sur chantier le revêtement de sol conditionné à son humidité d'équilibre (en général, $9 \pm 2\%$, cf. tableau 25 de la NIT 269) compte tenu des conditions de climat ambiant dites normales. **Il convient d'entreposer les boîtes de bois scellées dans la pièce où le plancher sera installé au moins 48 heures avant la pose.** Idéalement au centre de la pièce mais s'assurer de laisser un espace de 10 cm entre le plancher et les boîtes et les placer à une distance minimale de 30 cm du mur. Ne pas placer près d'un mur extérieur. Cette période permettra au bois de s'acclimater aux conditions environnementales intérieures recommandées.

- **L'installation d'un revêtement de sol en bois massif doit être la dernière étape d'une construction ou d'une rénovation (les carrelages et les enduits intérieurs doivent être finis et secs) ;**
- Le système de chauffage doit être fonctionnel et la température de l'air de la pièce doit avoir été maintenue à $\pm 22\text{ °C}$ pendant une semaine ; ensuite, la température de l'air ne peut être inférieure à 16 °C , voire idéalement à 18 °C ;
- Les locaux à parquer ne peuvent renfermer une humidité importante ;
- Ils doivent être pourvus de leurs vitrages et être protégés des intempéries ;
- Les installations sanitaires et de chauffage doivent être étanches à l'eau ;
- Le sous-plancher doit être sec et le sous-sol bien aéré afin d'éviter les dommages causés par une source d'humidité ;
- Lors d'une installation au sous-sol ou sur dalle de béton, s'assurer que toutes les parties ou objets adjacents au sol [murs, sous-plancher, tuyaux, etc.] soient étanches. Utiliser des produits coupe-vapeur avant ou lors de l'installation de façon à augmenter l'étanchéité ;
- Toujours maintenir le taux d'humidité relative idéalement entre 40 et 55 % (au maximum entre 30 et 60%) ;
- Préparer un croquis de l'installation pour mieux planifier la pose, éviter les erreurs et minimiser la perte ;
- Déterminer le mur ou le point de départ ;
- Déterminer dans quelle direction les lames seront installées (perpendiculairement aux solives ou à angle de 45°) ;
- Enlever les plinthes, les seuils de portes et le vieux couvre-plancher s'il y a lieu ;

- À l'aide d'un outil oscillant adéquat, enlever l'espace nécessaire au bas des cadres de portes, ce qui permettra d'insérer les lames de bois franc sous les butoirs. La scie "va et vient" est à proscrire ;
- Pour optimiser l'apparence visuelle, utiliser plusieurs boîtes en même temps et mélanger les lames afin d'assurer une variation de couleurs, de nuances et de longueurs ;
- Dès le départ, sélectionner les lames qui s'harmonisent le mieux avec les moulures de transition qui seront installées.

Outils et accessoires recommandés

- Aspirateur ou balai
- Marteau
- Grattoir
- Chasse-clou
- Barre de nivellement
- Barre levier [pied-de-biche]
- Niveau
- Équerre
- Composé de nivellement [si nécessaire]
- Ruban à mesurer
- Cordeau « chalk line »
- Testeur d'humidité pour bois (et béton, si nécessaire)
- Scie à onglets
- Barre de serrage
- Languettes de renversement (si nécessaire)
- Cloueuse à plancher de bois franc
- Produits d'entretien Finitec et Carver
- Cloueuse de finition
- Égoïne, ou outil oscillant
- Pour une installation clouée ou agrafée
 - Perceuse et mèche de 2mm
 - Clous de finition-environ 63mm
 - Vis à plancher
 - Les clous pour la fixation mécanique des éléments de plancher doivent répondre à la norme NBN EN 10230-1
 - Cloueuses et agrafeuse recommandées :

Primatch <ul style="list-style-type: none"> ● Pneumatique P210 avec clous de 38 mm ● Manuelle H300 avec clous de 44 mm 	Powernail <ul style="list-style-type: none"> ● Pneumatique 445 avec clous de 44 mm ● Manuelle 45 avec clous de 50 mm
Bostitch <ul style="list-style-type: none"> ● Pneumatique MIIIFN avec clous de 38 mm 	Senco <ul style="list-style-type: none"> ● Pneumatique SHF50 avec clous de 38 mm

PROCÉDURES À SUIVRE

Sous-plancher en bois ou chape sèche

Dans le cas d'un gîte en bois, on a généralement recours à un sous-plancher en bois (cf. NIT 272, §2.1.2.4).

À l'aide d'un testeur d'humidité pour bois s'assurer que le taux d'humidité du sous-plancher en bois ne dépasse pas 9 % et qu'il ne diffère pas de plus de 2 % de celui du plancher qui sera installé. Si le taux d'humidité est trop élevé, trouver la source et la corriger s'il y a lieu, retarder l'installation du plancher, augmenter le chauffage et la ventilation et installer un coupe-vapeur entre le sous-plancher et le plancher.

- Le sous-plancher doit être composé de contreplaqués d'un minimum de 16 mm d'épaisseur, ou de panneaux de particules « OSB » approuvés de 19 mm, si la structure comprend des solives centrées à tous les 400 mm. Les planchers recouverts de panneaux à base de bois doivent répondre aux exigences fixées dans les normes NBN EN 12871 [B13] (pour les gîtes en bois) et NBN EN 13810-1 [B14] (pour les chapes flottantes).
- **État structurel** : Visser fermement le sous-plancher aux solives afin de prévenir les mouvements et les craquements. Remplacer le plancher existant ou le sous-plancher qui aurait pu être endommagé par l'eau ou avoir des faiblesses structurelles.
- **De niveau** : **La surface doit être plane.** Les écarts admissibles de planéité du support sont repris dans le tableau ci-dessous. S'il y a lieu, sabler les élévations avec un papier sablé 20 ou corriger les dénivellations.
- **Sec** : **Le taux d'humidité du sous-plancher doit se situer dans les limites recommandées ci-dessus.**
- **Propre** : Le sous-plancher doit être bien balayé, lisse et débarrassé de débris, d'agrafes, de clous apparents, d'anciens adhésifs ou d'autres produits séchés.

Chape de béton

Le sous-plancher de béton doit avoir séché pendant un minimum de 30 jours, mais préférablement entre 45 et 90 jours. À l'aide d'un testeur d'humidité pour béton, vérifier s'il y a présence d'humidité. Si oui, le test au chlorure de calcium doit être effectué.

Selon la NIT 272 (§2.2.3.1), le taux d'humidité d'une chape à base de ciment ne doit pas excéder 2.5 % (sans chauffage par le sol) et 1.8% (avec chauffage par le sol). Le taux d'humidité d'une chape à base d'anhydrite ne doit pas excéder 0.5 % (sans chauffage par le sol) et 0.3 % (avec chauffage par le sol). Si le taux d'humidité excède ces valeurs, installer un système complet d'imperméabilisation du béton [scellant et adhésif] fabriqué par Bostik, Franklin ou Sika. Vous devez consulter la documentation du fabricant afin de connaître sa garantie, la limitation de son produit et suivre ses recommandations ainsi que ses méthodes d'installation.

Le sous-plancher de béton étant sur le sol directement doit avoir été isolé sous la dalle de béton ainsi que scellé avec une pellicule coupe-vapeur ou une membrane d'étanchéité (anticapillaire). **L'installateur et le propriétaire ont l'entière responsabilité de vérifier le taux d'humidité et d'étanchéité de la chape et de s'assurer qu'il se situe et qu'il demeure dans les limites recommandées tout au long de la durée de vie du plancher.**

La surface doit être plane. Les écarts admissibles de planéité du support sont repris dans le tableau ci-dessous.

Écarts admissibles de planéité du support en fonction de la longueur de la latte et du mode de pose du revêtement de sol en bois (selon NIT 272, §2.2.2.3).

Classe de planéité	Mode de pose prévu pour le revêtement de sol en bois	Écart admissible de planéité du support en fonction de la longueur de la latte	
		Latte de 1 m	Latte de 2 m
1 (tolérances sévères) (*)	Pose collée sur une chape ou sur un sous-plancher en bois	2 mm	3 mm
2 (tolérances normales)	Pose flottante ou clouée avec sous-plancher en bois (par exemple, parquet mosaïque)	3 mm	4 mm
3 (tolérances larges)	Pose clouée sur gîtage en bois ou sur lambourdes	5 mm	6 mm

*) En cas de pose collée sur une chape, la tolérance de planéité est habituellement de 3 mm sous la latte de 2 m (ce qui correspond à la classe de planéité 1). Dans certains cas, par exemple pour des éléments d'une longueur et d'une largeur importantes, la planéité de la chape doit répondre à des exigences plus sévères que celles de la classe de planéité 1; on aura éventuellement recours, à cet effet, à une couche d'égalisation. Les niveaux requis en ce domaine sont déterminés de commun accord par le maître d'ouvrage et le parqueteur, en vue d'obtenir une surface de contact d'au moins 70 % entre la colle et l'élément porteur (cf. § 2.5.5.2.3, p. 38).

Motifs de pose

Pour la pose des parquets rainurés-languetés, les motifs les plus courants en Belgique sont les suivants (NIT 269, §2.2.4.4):

- à joints de bout irréguliers alternés
- à l'ancienne (lames de largeur et de longueur variables)
- à joints de bout réguliers alternés
- en échelle.

D'autres dispositions moins courantes existent, par exemple : à bâtons rompus, à doubles bâtons rompus, en damier (droit ou en diagonale), en point de Hongrie, en point de Hongrie inversé, Versailles.

La largeur du joint de pourtour d'un parquet massif dépend de la largeur de la pièce et du travail du bois anticipé. Les valeurs théoriques sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Largeur théorique du joint de pourtour d'un parquet en bois massif.

	Humidité initiale du bois

Largeur de la pièce parquetée	9 %		10 %	
	Travail du bois			
	Faible	Moyen	Faible	Moyen
	Largeur du joint de pourtour			
4 m	8 mm	18 mm	4 mm	12 mm
5 m	10 mm	23 mm	5 mm	15 mm
6 m	12 mm	27 mm	6 mm	18 mm
7 m	14 mm	32 mm	7 mm	21 mm
8 m	16 mm	36 mm	8 mm	24 mm

Choix de la technique de pose

SONIAN FLOORS peuvent être installés au rez-de-chaussée et à l'étage sur recouvrement de bois. Leur composition permet de les clouer ou de les agraffer sur un sous-plancher de bois à l'aide d'une cloueuse ou agrafeuse pour planchers de bois.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des techniques de pose envisageables pour les revêtements de sol en bois. **Le choix de la technique s'opère en fonction du type de revêtement de sol, des dimensions des éléments de plancher et du local, des caractéristiques du support, des performances acoustiques souhaitées, de la présence éventuelle d'un système de chauffage par le sol, etc (NIT N°272, §2.5.2).**

Pour la pose clouée ou collée d'un parquet rainuré-languetté, nous recommandons l'utilisation d'un sous-parquet en mosaïque afin d'optimiser la stabilité dimensionnelle du produit. Les parquets mosaïque utilisés en guise de sous-parquet sont généralement en bois de chêne de moindre qualité; leur épaisseur est de 8 mm. Le sous-parquet est collé sur la chape à l'aide d'une colle compatible tant avec le matériau du sous-parquet qu'avec celui de la chape. Avant de coller le sous-parquet, il convient de nettoyer la chape et, au besoin, d'y appliquer un primaire ou une couche d'égalisation (NIT 272, § 2.5.4.1.2, p. 35).

Choix de la technique de pose pour les revêtements de sol en bois (NIT N°272, §2.5.2).

Paramètres à considérer	Technique de pose		
	Pose clouée	Pose collée	Pose flottante
Sous-structure ou support courants	sur gîtage en bois, sur lambourdes ou sur support continu (panneaux, sous-parquet, ...)	sur chape ou sur sous-parquet	sur chape, sur sous-parquet ou sur un ancien revêtement
Type de revêtement de sol en bois	plancher, parquet rainuré-languetté	plancher, parquet mosaïque, lamparquet, parquet rainuré-languetté, parquet en bois de bout	plancher, parquet rainuré-languetté
Joint de structure	toujours à reprendre	toujours à reprendre	toujours à reprendre

Joint de fractionnement (dans le support)	ne sont pas à reprendre	à reprendre	ne sont pas à reprendre
Dimensions d'une zone de plancher et des joints périphériques (§ 2.3.4.3, p. 24)	pour le bois massif, limitées à 10 m	pour le bois massif, limitées à 10 m	limitées à 8 m
Planéité du support (§ 2.2.2.2, p. 12)	tolérances du gros oeuvre (NIT 189) [C3]; calage des lambourdes plancher : classe de planéité 3 parquet : classe de planéité 2	sous-parquet : classe de planéité 2 revêtement de sol : classe de planéité 1 (par exemple, poncer le sous-parquet)	classe de planéité 2
Cohésion de surface du support (§ 2.2.4.1.2, p. 18)	le support (gîtage en bois, lambourdes) permet une fixation mécanique (clouable)	support : exigences élevées ($\geq 0,8 \text{ N/mm}^2$)	pas d'exigences
Performances acoustiques (§ 4.5 de la NIT 269) [C5]	l'isolation aux bruits de choc peut être améliorée en prévoyant une sous-couche souple et une chape flottante l'effet de caisse de résonance peut être atténué en posant une isolation acoustique entre les lambourdes	isolation aux bruits de choc : une chape flottante est fortement recommandée pas d'effet de caisse de résonance; son creux isolé possible	l'isolation aux bruits de choc peut être améliorée en posant une sous-couche souple
Chauffage par le sol (§ 4.1, p. 55)	non	Oui (1)	possible sous certaines conditions
Planchers sportifs (§ 4.2, p. 62)	oui	non	oui
<p>1) L'installation sur un plancher radiant doit être collée. Le système doit avoir été testé et être en opération pendant depuis au moins 4 semaines avant l'installation du plancher. Fermer le système durant la période d'installation et pour les 24 heures suivantes afin que la colle puisse sécher normalement. La température de la surface du bois ne doit jamais excéder 27 °C. Si les tuyaux du système sont apparents ou exposés au plancher, ils doivent être couverts avec un contreplaqué de 10 mm afin de répartir la chaleur uniformément.</p>			

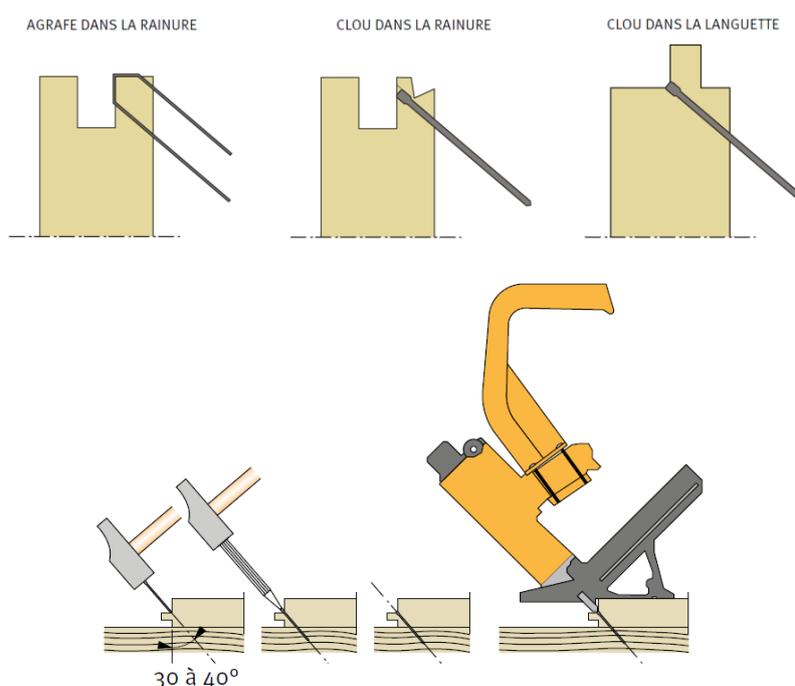
INSTALLATION AVEC POSE CLOUÉE

Étape 1 – Tracer la ligne de départ

- En utilisant le cordeau, tracer une ligne guide, parallèle au mur de départ, établie en tenant compte de la largeur de la lame choisie. Si le gypse vient obstruer l'espace avec le mur de bois, on peut couper légèrement le bas de la feuille. Cette dimension correspond à l'espace réservé pour le joint d'expansion et la languette. Pour déterminer la largeur entre le mur et la ligne guide, voir le tableau ci-dessous « Largeur théorique du joint de pourtour d'un parquet en bois massif ».

Étape 2 – Installation des lames

- **Il est très important de partir droit et d'équerre.** Utiliser les planches les plus longues et les plus droites de façon à faciliter l'alignement.
- Sélectionner les lames attentivement. Celles qui comportent des imperfections doivent être recoupées, et les lames présentant des variations de couleur trop prononcées peuvent être relocalisées dans un endroit moins visible.
- Installer la première lame perpendiculaire du mur à votre droite. Le côté de la languette de la lame est placé le long de la ligne de départ, et le côté de la rainure face au mur de départ. Percer et clouer la lame sur le dessus, aussi près que possible du mur. Les moulures de bas du mur ou plinthes cacheront les têtes de clous.
- **Pour dissimuler les clous, ceux-ci peuvent être insérés tant dans la languette que dans la rainure.** Le clouage dans la languette offre toutefois une garantie supplémentaire de bonne fixation, les éléments traversant davantage de matière que dans la rainure. De plus, le risque de briser la joue inférieure de la rainure est relativement élevé dans ce dernier cas. Voir schéma ci-dessous.



Pose clouée du revêtement de sol (cf. NIT N° 272, § 2.5.3.5).

- Installer les lames suivantes en vous dirigeant vers la gauche jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière lame pour terminer la rangée.
- La lame sélectionnée pour terminer la première rangée devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant, ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. Laisser 19 mm entre le mur de bois et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée afin de permettre l'expansion du plancher. Découper légèrement la feuille de gypse, s'il y a obstruction avec le mur de bois.
- Débuter la seconde rangée avec le bout restant qui devrait avoir au moins 150 mm plus long ou plus court que la lame utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée de lames à l'autre doit être d'au moins 150 mm. Éviter l'effet d'alignement ou d'une escalade trop régulière des joints.
- Les premières rangées de lames doivent être clouées à la main à l'aide d'une cloueuse de finition à nez pointu à cause du mur faisant obstacle à l'utilisation de la cloueuse à plancher. Les clous doivent être fixés sur le long de la languette à environ 100 mm de distance les uns des autres.
- Les rangées subséquentes s'installent de la même manière, mais en utilisant la cloueuse à plancher. [Voir ci-contre les conseils sur l'utilisation de la cloueuse.] Les clous ou agrafes doivent se situer à environ 200 à 250 mm les uns des autres, et à plus de 75 mm du bout de chaque lame.
- Les 4 ou 5 dernières rangées devront être installées de la même manière que les premières rangées en raison de la proximité du mur. Vous aurez peut-être à rétrécir les lames qui longent le mur pour laisser le 12 mm nécessaire pour le joint d'expansion.
- La coupe extrêmement précise des lames peut nécessiter l'utilisation d'un coyau en bois (« bloc de frappe ») pour bien emboîter celles-ci les unes dans les autres.

Étape 3 – Installation des moulures

- Si le cas s'applique, installer les moulures de transition, les nez de marche et les réduits.
- Réinstaller les plinthes, les quart-de-rond au besoin, en s'assurant de les clouer aux murs et non au plancher [cela permettra le mouvement naturel du plancher].
- **Conserver quelques lames de boîte de plancher en réserve pour d'éventuelles réparations.**
- L'installation terminée, passer soigneusement l'aspirateur.

INSTALLATION AVEC POSE COLLÉE

Étape 1 – Établir la ligne de départ

- En utilisant le cordeau, tracer une ligne guide parallèle au mur de départ (voir le tableau ci-dessous pour déterminer la largeur de l'espace entre le mur et la première planche).
- La section située entre le mur de départ et la ligne deviendra l'aire de travail pour le début de l'installation et sera la dernière partie du plancher à recouvrir. Cette mesure vous évitera de rétrécir la dernière rangée de lames tout en laissant l'espace requis pour le joint d'expansion.
- Clouer des lattes guides, à l'intérieur de l'aire de travail, le long de la ligne. Ces lattes guides serviront de point d'appui pour l'installation des premières lames.

Étape 2 – Application de l'adhésif

- Choisir de la colle en fonction du type de revêtement de sol en bois et du type de support selon la NIT 269, §3.4.4 repris ci-dessous :

Type de revêtement de sol en bois	Type de support					
	Bois (sous-parquet, panneaux)	Chape à base de ciment	Chape à séchage rapide	Chape à l'anhydrite	Support étanche (carrelage, époxyde, marbre)	Chauffage par le sol
Parquet rainuré-langueté	Dispersion	Dispersion	Dispersion	Dispersion	Dispersion	Dispersion
	PU 1K	PU 1K	PU 1K	PU 1K	PU 1K	PU 1K
	PU 2K	PU 2K	PU 2K	PU 2K	PU 2K	PU 2K
	Polymères et hybrides	Polymères et hybrides	Polymères et hybrides	Polymères et hybrides	Polymères et hybrides	Polymères et hybrides

- Appliquer l'adhésif en glissant la truelle à un angle de 45°. L'adhésif qui se déposera entre les dents de la truelle correspondra à la quantité nécessaire à appliquer.
- Ne pas étendre l'adhésif sur une superficie qui demande plus de 2 heures à couvrir. L'adhésif pourrait sécher et ne plus produire une bonne adhérence. Consulter les informations sur le contenant de l'adhésif. Le temps de réaction pour l'adhérence varie d'un manufacturier à l'autre. Il peut aussi être affecté par la température et le taux d'humidité relative dans la pièce.

Étape 3 – Installation des lames

- **Il est très important de partir droit et d'équerre.**
- Sélectionner les lames attentivement. Au besoin, couper et relocaliser dans un endroit moins visible les lames jugées différentes.
- En utilisant l'aire de travail, installer la première lame à 6 mm du mur perpendiculaire à votre gauche, le côté de la languette de la lame contre la latte, et presser la lame dans l'adhésif.
- Installer les lames suivantes en vous dirigeant vers la droite jusqu'à ce que vous ayez à couper la dernière lame pour terminer la rangée.
- La lame sélectionnée pour terminer la première rangée devrait avoir une longueur suffisante permettant de commencer la deuxième rangée avec le bout restant, ce qui minimisera les pertes causées par la coupe. Laisser la même largeur déterminée plus haut entre le mur et l'extrémité de la dernière lame de chaque rangée.

- Débuter la seconde rangée avec le bout restant qui devrait avoir au moins 150 mm plus long ou plus court que la lame utilisée dans la première rangée. **Le décalage des joints transversaux d'une rangée de lames à l'autre doit être d'au moins 150 mm et au moins l'équivalent de la largeur de la lame de plancher.** Éviter l'effet d'alignement ou d'une escalade trop régulière des joints.
- Engager le bout de la rainure dans la languette de la lame et abaisser celle-ci aussi près que possible de la lame adjacente. Glisser le côté languette dans la rainure, puis presser sur la lame.
- Les rangées subséquentes s'installent de la même manière que les précédentes.
- Lorsque le recouvrement de la section principale du plancher est terminé, retirer les lattes guides, puis effectuer l'installation dans l'aire de travail de la même façon. Emboîter la dernière rangée de lames à l'aide de la barre levier en n'oubliant pas qu'il est nécessaire d'avoir un espace de 6 mm minimum pour le joint d'expansion.
- Si vous installez une membrane acoustique, celle-ci doit obligatoirement être collée au sous-plancher, et les lames de bois devront ensuite être collées sur la membrane en utilisant le même adhésif recommandé.
- La coupe extrêmement précise des lames peut nécessiter l'utilisation d'un « bloc de frappe » pour bien emboîter celles-ci les unes dans les autres.
- Ne pas mettre d'adhésif dans les rainures des lames, ce qui empêcherait l'emboîtement parfait avec la rangée de lames suivante.
- Éviter de salir vos doigts avec l'adhésif afin de minimiser le nettoyage. Tout au cours de l'installation, essuyer immédiatement l'adhésif en contact avec la surface du plancher en utilisant les serviettes nettoyantes ou le nettoyant pour adhésif Bostik's Ultimate. Si l'adhésif persiste, utiliser un solvant.
- Utiliser un ruban adhésif pour maintenir les lames en place. Cela évitera le mouvement des lames qui causerait des espaces entre celles-ci lors de l'installation.
- Après avoir installé une section du plancher, il est recommandé d'utiliser le rouleau tel que prescrit par le fabricant de l'adhésif [environ 45 à 68 kg] afin d'assurer un meilleur contact des lames avec l'adhésif. Entourer le rouleau d'une pellicule protectrice afin d'éviter d'endommager la surface du plancher et utiliser-le pendant la période active de l'adhésif.
- Conserver quelques lames de boîte de plancher en réserve pour d'éventuelles réparations.
- L'installation terminée, passer soigneusement l'aspirateur.

FINITION

La finition ne peut être entreprise que si les conditions climatiques sont adéquates, c'est-à-dire proches des conditions ambiantes qui régneront ultérieurement dans les locaux. Un climat trop sec ou trop humide peut affecter la mise en œuvre du produit, sa polymérisation et ses performances finales. **Globalement, les conditions optimales d'application correspondent à une température de 20 ± 2 °C et à une humidité relative de l'air comprise entre 30 et 60 %.** Avant la mise en œuvre, les produits de finition doivent être stabilisés à la température des locaux.

Si certains travaux de finition (plafonnage, peinture) ne sont pas terminés dans le local après l'application de la finition du parquet, celui-ci doit être protégé avec un matériau perméable à la vapeur (tissu ou carton). Il convient de proscrire tout film imperméable (tétrapack, par exemple) qui bloquerait l'humidité dans le parquet, entraînant un gonflement et des désordres au niveau du revêtement et de la finition. De même, l'usage de bandes adhésives imperméables et de colle de contact pour la mise en œuvre temporaire de ces films de protection est à proscrire.

Un délai d'attente suffisant, généralement de 10 jours minimum, est cependant requis pour laisser sécher les couches de finition (cf. instructions du fabricant). L'application d'une protection sur un parquet fraîchement fini (huile, cire ou vernis) est toujours à déconseiller, au risque de fragiliser la finition en phase de durcissement, parfois de manière irréversible, occasionnant ainsi une diminution de ses performances globales de même que des désordres esthétiques.

Encaustiquage

En général, le sol poncé et dépoussiéré est d'abord traité avec un primaire (bouche-pores), afin d'obtenir une surface à absorption uniforme et à cellules fermées, qui résistera mieux aux taches.

Le bouche-pores doit être étalé de manière régulière avec un rouleau de peintre à poil court, un chiffon ou une spatule en inox. Lors du premier passage, le bouche-pores est appliqué transversalement par rapport au sens des fibres; la seconde application s'effectue dans le sens des fibres.

On applique ensuite la cire, qui, après séchage, est lustrée à la main ou à la machine. Un ponçage préalable peut être recommandé selon le produit utilisé (cf. fiche technique).

Il est à noter que les encaustiques contenant du silicone ne permettent pas l'usage ultérieur de vernis.

Huilage

Ce système de finition se compose généralement d'huile et de savon à base d'huile et de graisse végétale (huile de lin, de soja, de coco, ...). L'huile est appliquée à la brosse, au rouleau ou à la machine, en couche uniforme, dans le sens des fibres du bois. En fonction du produit et du résultat escompté, le bois peut être lustré à la machine après un court temps d'imprégnation. Il peut être nécessaire de recommencer l'opération sans laisser sécher. L'excès d'huile doit ensuite être enlevé.

Une fois l'huile appliquée, il convient de respecter le délai mentionné par le fabricant en matière de séchage (généralement entre 4 et 72 heures selon le produit). Pendant cette période, il est interdit de circuler sur le revêtement de sol.

Le temps de durcissement est en général de 3 à 10 jours (selon le produit). Durant cette période, le sol ne peut pas être traité à l'eau.

L'huile peut présenter sa couleur naturelle ou être pigmentée. L'entretien se fera avec un produit à base de savon naturel, une huile d'entretien ou une cire conformément aux instructions du fabricant.

Les chiffons et les outils doivent être immédiatement nettoyés après utilisation. Conservés en étant imbibés d'huile, ils sont susceptibles de s'auto-enflammer. S'il n'est pas possible de les nettoyer, ils peuvent être conservés dans de l'eau. Il est interdit de jeter un chiffon imbibé d'huile sans l'avoir rincé à l'eau.

Vernissage

Le vernissage comprend l'application d'une couche de vernis suivie d'un séchage, d'un égrenage, d'un dépoussiérage et de l'application d'une deuxième, voire d'une troisième couche de vernis. Selon le produit utilisé, l'utilisation préalable d'un primaire peut être recommandée (cf. instructions du fabricant).

Pour les systèmes à deux composants, il faut respecter le dosage préconisé, bien mélanger les composants selon les instructions du fabricant et appliquer le vernis dans le délai prescrit.

Pour assurer une adhérence optimale, la seconde couche doit être posée dans le délai fixé, après un léger ponçage. Une troisième couche éventuelle (précédée d'un léger ponçage) peut être recommandée en fonction du produit utilisé et/ou de l'usage envisagé.

Le vernis pour parquets s'applique au rouleau, en oblique par rapport au sens des fibres. Il est réparti régulièrement en croisant les passages du rouleau, pour terminer le plus souvent dans le sens des fibres. Il convient à cet effet de suivre les indications du fabricant du vernis, plus particulièrement en ce qui concerne le nombre de couches à appliquer (épaisseur de couche) et les délais d'attente.

L'épaisseur totale de la couche sèche est très importante pour la résistance à l'usure et l'étanchéité à l'eau de la finition. Il est dès lors primordial de respecter les rendements spécifiés par le fabricant (§ 3.7.3, NIT 269).

Les vernis demandent peu d'entretien, mais nécessitent des rénovations périodiques complètes. L'entretien et la fréquence de ces rénovations augmentent avec l'intensité de l'usage.

ENTRETIEN

L'apparence d'un revêtement de sol en bois dépend de son utilisation, mais surtout de sa finition et de la régularité de son entretien. Un entretien régulier et adapté augmente la durée de vie de la finition et permet de conserver les qualités initiales du revêtement.

L'entretien consiste en un nettoyage normal (dépoussiérage, détachage, ...) et comprend l'utilisation de produits à pH neutre spécialement conçus pour restaurer la protection initiale (cire, *polish*, huile ou savon). Les produits de nettoyage et d'entretien à fort caractère basique (alcalin) sont déconseillés sur tous les types de finition.

Une fois que le revêtement est en service, il est possible de limiter son usure et sa dégradation, en suivant notamment les règles suivantes :

- **prévoir des paillassons au niveau des portes extérieures et éventuellement une zone de nettoyage des chaussures placer des patins de feutre sous les pieds de chaise et de table ;**
- **éviter de disposer des pots de plante poreux sur le plancher ;**
- **ne pas déplacer les objets lourds en les faisant glisser sur le sol, mais en les soulevant ;**
- **éviter les talons aiguilles aux embouts usés ;**
- **placer des roulettes spécifiques aux chaises et sièges de bureau.**

Entretien d'un revêtement de sol en bois ciré

Le revêtement ciré doit être régulièrement dépoussiéré avec un aspirateur en fonction du degré d'encrassement et au minimum une fois par semaine. Le dépoussiérage est effectué en alternance avec un nettoyage au moyen d'un chiffon légèrement humide. Les tâches et la graisse incrustée seront d'autant plus difficiles à faire disparaître si le sol n'est pas nettoyé régulièrement. Il convient de ne pas employer d'eau, car cela fait grisonner le bois et rend un ponçage indispensable. Les taches sont éliminées à l'aide d'un décireur ; la surface est ensuite lustrée, puis séchée immédiatement, avant de procéder à un nouvel encaustiquage. En cas d'usure locale, il convient de nettoyer le sol, d'appliquer une nouvelle couche de cire et de bien lustrer.

Le parquet sera réencaustiqué avec une cire appropriée tous les ans ou tous les deux ans en fonction du trafic auquel il est soumis.

Entretien d'un revêtement de sol en bois huilé

Pour les parquets huilés, des schémas d'entretien et des produits spécifiques existent en fonction de la nature de l'huile utilisée (huile naturelle ou huile modifiée). Lorsqu'on oriente son choix vers une finition huilée, il convient de prendre en compte qu'il s'agit d'un système complet (huile et entretien) qu'il est nécessaire de renouveler régulièrement avec la même huile ou avec les produits d'entretien de la même marque.

Il est conseillé de dépoussiérer le parquet régulièrement en fonction du degré d'encrassement et au minimum une fois par semaine, au moyen d'un aspirateur ou d'un balai souple. En complément, un nettoyage courant à

l'aide d'un chiffon imbibé d'un produit d'entretien adapté à l'huile mise en œuvre (savon, huile) est recommandé. Les tâches et la graisse incrustée seront d'autant plus difficiles à faire disparaître si le sol n'est pas nettoyé régulièrement. Cependant, la première intervention sur un parquet huilé ne pourra être réalisée qu'une fois que l'huile est parfaitement sèche à cœur. Ce délai, variable en fonction du produit, est généralement de 10 jours minimum. La fréquence d'entretien dépend du taux d'occupation des locaux, et peut varier d'hebdomadaire (zone à fort trafic) à mensuelle (pièce peu fréquentée).

Lorsque le parquet huilé perd son éclat, il est préconisé d'appliquer l'huile initialement mise en œuvre ou l'huile d'entretien qui lui est associée. Le choix du produit et sa mise en œuvre devront être conformes aux consignes du fabricant.

Entretien d'un revêtement de sol en bois verni

Le parquet verni sera dépoussiéré régulièrement en fonction du degré d'encrassement et au minimum une fois par semaine, à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai souple. Le dépoussiérage sera effectué en alternance avec un nettoyage au moyen d'un chiffon imbibé d'un produit adapté, exempt de cire, celle-ci pouvant être à l'origine de problèmes d'adhérence lors du retraitement du revêtement.

Afin de mieux protéger le revêtement de sol verni et de prolonger son aspect esthétique, il est conseillé d'appliquer une lotion métallisante ou un *polish*, après avoir bien dégraissé le sol avec un produit adapté. La fréquence de ce traitement dépend du niveau de sollicitation : il devra être appliqué mensuellement pour des zones à fort trafic, alors qu'un traitement annuel suffira pour des zones peu fréquentées. Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas attendre que le vernis ait perdu son éclat pour procéder à une nouvelle application.

Sonian Wood Coop

Rue Antoine Bréart 82, 1060 Bruxelles

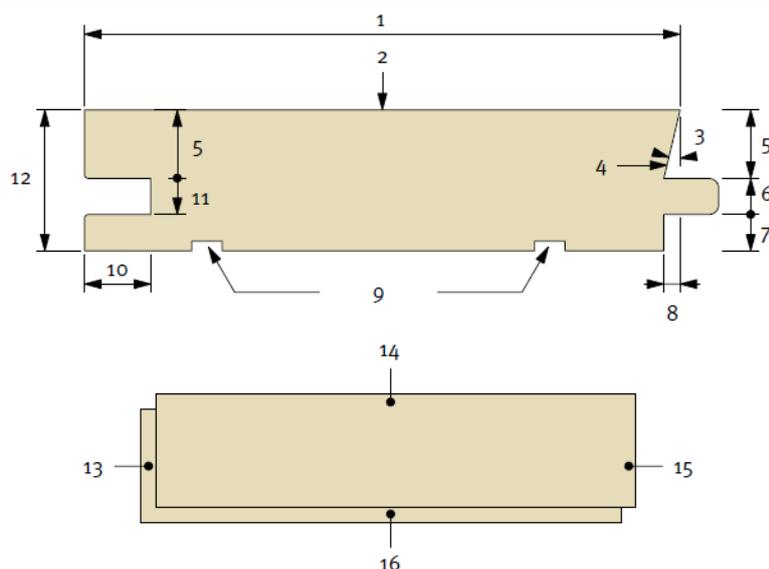
Web: www.sonianwoodcoop.be

Email : hello@sonianwoodcoop.be

Téléphone : +32491595367

ANNEXE 1 : CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES DES LAMES D'UN PARQUET RAINURÉ-LANGUETÉ (NIT N° 269)

Caractéristique	Exigence
Hauteur de la rainure (t_2)	$t_2 \geq 35\%$ de l'épaisseur totale t
Épaisseur de la languette (t_3)	$t_3 \geq 22\%$ de l'épaisseur totale t
Épaisseur de la partie sous la languette (t_4)	$t_4 \geq 22\%$ de l'épaisseur totale t
Largeur de la languette (b_2)	pour $b < 70$ mm, $b_2 \geq 3$ mm (avec un minimum de 2,5 mm sur 10 % de la longueur); pour $b \geq 70$ mm, $b_2 \geq 5$ mm (avec un minimum de 3 mm sur 10 % de la longueur)
Profondeur de la rainure (b_1) – largeur de la languette (b_2)	$b_1 - b_2 \geq 1$ mm
Pente de la joue supérieure (a)	$0^\circ \leq a \leq 3^\circ$
Démaigrissement (b_3)	0 mm $\leq b_3 \leq 1,5$ mm
Queue d'aronde (α)	$\alpha = 67^\circ$ (valeur indicative)
Pente de la joue inférieure (β)	$\beta = 30^\circ$ (valeur indicative)



1. Largeur du parement (b)
2. Parement
3. Pente de la joue supérieure (a)
4. Inclinaison
5. Épaisseur de la joue supérieure (t_1)
6. Épaisseur de la languette (t_3)
7. Épaisseur de la partie sous la languette (t_4)
8. Démaigrissement (b_3)
9. Rainures de collage
10. Profondeur de la rainure (b_1)
11. Hauteur de la rainure (t_2)
12. Épaisseur entre le parement et le contre-parement (t)
13. Languette en bout
14. Rainure de rive
15. Rainure en bout
16. Languette de rive

ANNEXE 2. CHOIX POUR LES PARQUETS RAINURÉS-LANGUETÉS EN HETRE (FAGUS SYLVATICA) (NBN EN 13226)

Parement de l'élément			
Singularités	Classe		
	A - 0	B - Δ	C -
Aubier sain)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Noeuds : sains et adhérents pourris	Permis si : diamètre ≤ 2 mm diamètre ≤ 1 mm	Permis si : diamètre ≤ 10 mm diamètre ≤ 5 mm	Toutes les singularités sont permises sans limites de dimensions ou de quantités si elles ne diminuent pas la résistance ou la qualité d'usure du parquet.
Gerces	Non permises	Permis jusqu'à 15 mm en longueur	
Entre-écorce	Non permises	Non permises	
Coup de foudre	Non permis	N Non permis	
Pente du fil	Permise, sans limite	Permise, sans limite	
Variation de la couleur	Légère variation permise, légères traces de discoloration naturelle permises	Permis	
Cœur rouge	Non permis	Permis	
Traces de baguettes	Non permises	Permis	
Rayons médullaires	Permis	Permis	
Altération biologique	Non permises	Non permises	Non permises, à l'exception du bleuissement et les piqûres noires.
Parties non visibles			
Toutes les singularités sont permises sans limites de dimensions ou de quantités si elles ne diminuent pas la résistance ou la qualité d'usure du parquet.			

Note: La qualité de Sonian Floors correspond au Choix A à l'exception du critère "Coeur rouge" (permis dans notre produit).